

Chambre des Métiers – Fédération des Artisans

Objectivons le débat !: La rentabilité moyenne d'une entreprise de la filière de la construction est de 5 à 9 pour cent avant impôts

La crise dans le bâtiment est réelle et impacte aussi bien les personnes à la recherche d'un logement que les entreprises du secteur de la construction.

Dans les débats autour de la crise du logement on observe un amalgame malsain entre promoteurs et entreprises de construction.

Les premiers ont la charge du financement et de la vente de logements tandis que les entreprises de construction assurent la production.

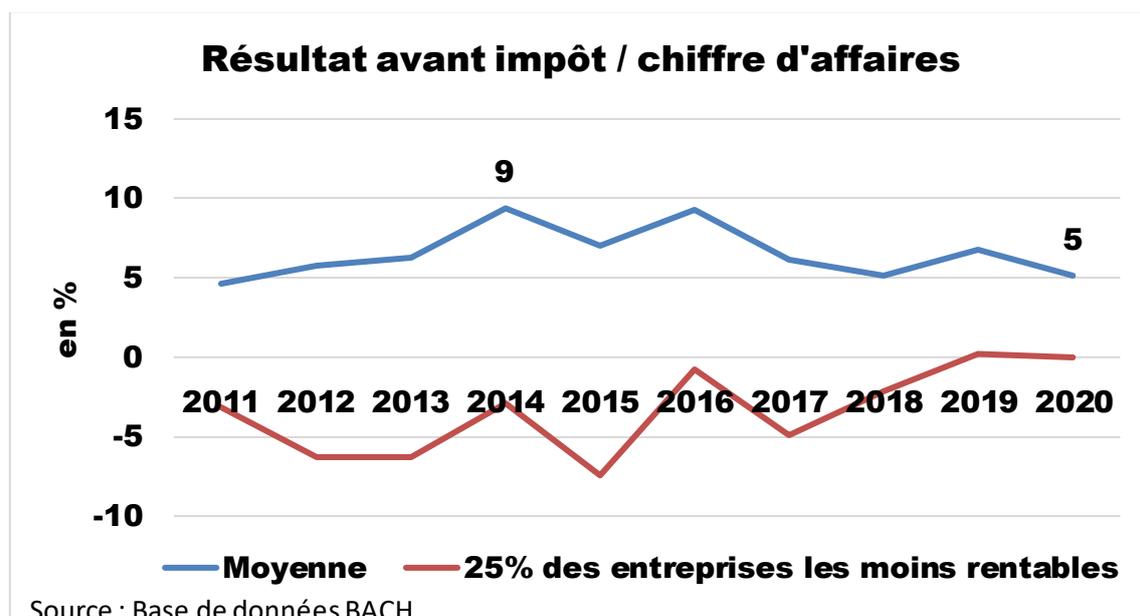
Au Luxembourg on parle de 4.000 entreprises employant quelque 60.000 salariés. L'entreprise moyenne compte 15 salariés.

Si d'aucuns pensent que le secteur de la construction a engrangé des marges plantureuses au courant des dernières années, ils font abstraction d'une réalité renvoyant une image beaucoup plus sobre.

Pour se tenir aux faits, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans soulignent que la rentabilité moyenne d'une entreprise avant impôts varie entre 5% et 9%. Une entreprise sur quatre affiche un résultat négatif, donc une perte d'exploitation.

Par ailleurs, une récente enquête de la Chambre des Métiers révèle que 61% des entreprises de construction ont, soit puisé dans leurs réserves en 2022 (49%), soit comptent le faire en 2023 (12%).

Rien que ces quelques données montrent que beaucoup d'entreprises ne disposent pas des moyens financiers ni des réserves pour maintenir à terme leurs effectifs suite à une baisse significative de la demande.



Soulignons aussi que suite à la dégradation conjoncturelle massive dans ce secteur le cahier des commandes pour la plupart des entreprises s'est considérablement dégarni au fil des mois. Le risque qu'une partie non négligeable des entreprises se retrouvent à partir de la deuxième moitié de l'année dans une situation de sureffectif devient de plus en plus probable.

Les organisations artisanales lancent un appel urgent au gouvernement de s'intéresser à la situation du secteur de la construction, de reconnaître la réalité de la crise qui est en train de se déployer et de prendre les mesures qui s'imposent en concertation étroite avec les parties prenantes.

Contacts :

Fédération des Artisans

Christian Reuter

Secrétaire général adjoint

2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg

+352 42 45 11 28

Chambre des Métiers

Dina Post – Responsable Projets Marketing & Communication

Communication, Marketing & Relations publiques

T (+352) 42 67 67 – 281

dina.post@cdm.lu